



FLORILÈGE DES POÈTES FRANCOPHONES 2020

Envoyez-nous vos meilleurs textes !

Depuis près de 70 ans, le Club des Poètes Présents, présidé par le poète-éditeur Jean GRASSIN, qui fut à l'origine de la publication de plus de 1400 ouvrages et recueils (1958-2006), publiait le traditionnel SÉQUENCES, ouvrage de bibliothèque. Son successeur, Olivier FURON-BAZAN, qui l'avait aidé durant les dernières années, tint à poursuivre son œuvre en réalisant sous une autre appellation une Anthologie annuelle des Poètes à partir de 2008. Le "FLORILÈGE des POÈTES FRANCOPHONES", désormais perpétué par Jean-Charles DORGE depuis 2015, constitue par sa présentation et son contenu de qualité, un livre remarqué dans les meilleurs cercles de lecture. Les poètes y sont mis à l'honneur. Il comporte en outre des chroniques, articles divers et des illustrations.

Pour collaborer au prochain FLORILÈGE des Auteurs et Poètes de la Francophonie 2020, la DATE LIMITE d'envoi de vos textes est fixée au : 05 septembre 2020 (pour une parution vers le 05 décembre 2018). Il suffit de se conformer à la règle des 30 lignes maxi. par page y compris espaces entre les strophes (tenant compte que la 1^{ère} page comprend déjà une notice bibliographique n'excédant pas une dizaine de lignes maximum, qui seront susceptibles d'être réduite à 5 lignes). Joindre une nouvelle photographie SVP.

Je souscris en conséquence à 1 **exemplaire** par page, soit.....**exemplaire (s)**.

Il est entendu que si ma collaboration n'est pas retenue, je désire (**rayé mention inutile**) être intégralement remboursé de ma souscription ou maintenir ma souscription pour**exemplaire(s)**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION - FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom:	Prénom:
Pseudonyme: (Ecrivain)	Date de naissance:/...../..... Lieu de naissance:
Adresse:	Tel: E-mail:

Merci d'adresser vos textes **PAR COURRIEL*** en parallèle de l'envoi par la poste pour nous éviter d'avoir à les retaper, avec le risque de coquilles ! (*) Version numérisée en WORD, Times New Roman ou Calibri, taille 12. Joindre votre NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE actualisée et votre PHOTO d'identité, même ancienne.

Accord pour publication : OUI NON (y compris sur le site :)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION - MODALITÉS

Je désire recevoir, à la parution du FLORILÈGE DES POÈTES FRANCOPHONES 2020

..... exemplaire(s) relié(s) correspondant à ma collaboration.

- 1 Exempleire me donnant droit à une page, soit 50 €
- 2 Exempleires me donnant droit à deux pages, soit 100 €
- 3 Exempleires me donnant droit à trois pages, soit 145 €
- 4 Exempleires me donnant droit à quatre pages, soit 190 €

A partir de 5 EXEMPLAIRES, le prix de la page a été fixé à 40 €uros.

J'adresse le montant de mon règlement, soit € + 25 € / Étudiants 18 € (Cotisation annuelle à la SAPF obligatoire) de la manière suivante :

- Ci-joint, par chèque **bancaire** ou **postal** à l'ordre de **SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE (ou SAPF)** + 2 enveloppes pré-adressées et timbrées.
- Par virement **bancaire (nous prévenir par courriel)**, au compte de la SAPF :
IBAN = FR76 1027 8060 8600 0206 5660 157 - BIC = CMCIFR2A.

N.B. Pour les correspondants de l'ETRANGER, il est indispensable que le chèque bancaire soit payable chez un correspondant français de votre banque. Si le chèque est payable à l'étranger, il faut prévoir le remboursement des frais d'encaissement à l'étranger. Le mieux pour eux étant de privilégier le règlement par virement.

Date et Signature

Observations (pour emploi de photo ou biographie de l'année précédente, etc.) :

.....
.....

P.S Les frais postaux évoluant régulièrement, ils seront à régler **à réception des livres commandés**. Compte tenu que les textes doivent nous parvenir sous forme numérisée, supposés déjà contrôlés par vous et sans faute d'orthographe, et s'agissant d'un ouvrage collectif, **il n'y aura pas de bon à tirer préalable**, afin notamment de pouvoir assurer les délais de parution. Merci de votre compréhension.